



Trèves, le 30 Mars 2015

Compte-rendu du conseil d'école du 19 Mars 2015

Etaient présents :

Pour l'école :

Nadine Vigaud, Christine Cracco, Nathalie Guillermin, Sophie Allain

Pour les parents d'élèves :

Laure Gineste, Céline Lachaud, Isabelle Vercherat

Excusée : Delphine Bocquet

Pour la mairie

Pascale Rigaud, en charge du périscolaire et Marie-Laure Bouchrit, ATSEM

Monique Imbert, Laure Rivoiron, membres du conseil d'école

Annick Guichard, maire.

Excusé : Karim Bachekour

- Bilan des projets pédagogiques

Une sortie de l'ensemble de l'école au musée de Saint Romain en Gal a été organisée le jeudi 22/1/2015.

Le carnaval aura lieu le 20/3/2015 après-midi.

Les autres activités planifiées sont :

- Classes Christine et Nadine

Inscription au concours de la bibliothèque de Lyon pour les 50 ans de l'école des loisirs. Une œuvre est à réaliser. La journée à Lyon se partagera entre la visite de l'exposition et une initiation à l'escalade. La date est à déterminer. Le thème de ce concours est l'anniversaire de l'école des loisirs et il faut choisir un auteur.

- Classe Sophie : théâtre. Cela fera l'objet d'une représentation avec les parents des enfants de la classe le mardi 2/6.
- Classe Nathalie : sortie le 28/5 à l'aquarium. Le matin, atelier : comment survivre en milieu aquatique et l'après-midi visite libre.



MAIRIE DE TRÈVES
450 route des deux vallées
69 420 TRÈVES

La préparation de la kermesse commencera le 04/05/2015. Chaque maîtresse des classes de primaire prendra les enfants un jour par semaine de 15 H 30 à 16 H 30. Les enfants de maternelle répéteront le matin. La kermesse aura lieu le 27/06/2015. Le thème choisi est : les couleurs.

- **Prise en charge des enfants en difficulté**

Deux AVS encadrent les enfants concernés :

- 1 AVS recrutée par l'école pour deux enfants
- 1 AVS nommée par l'inspection, arrivée en décembre pour un enfant en primaire

Chaque année, cette aide est remise en question.

- **Effectifs prévisionnels pour l'année 2015-2016**

PS = 3, MS = 8, GS = 5, CP = 15, CE1 = 6, CE2 = 10, CM1 = 14, CM2 = 7.

Il y a 16 CM2 qui partent. De fait, l'effectif est en toute probabilité insuffisant pour maintenir la quatrième classe.

- **Organisation des classes pour 2015 – 2016**

Trois classes accueilleront :

- PS – MS – GS : 16 enfants
- CP – CE1 = 21 enfants
- CE2 – CM1 – CM2 = 33 enfants

Il y aura décloisonnement de la classe des grands l'après-midi avec l'institutrice des petits.

- **Point sur les TAPS**

Le compte-rendu des réponses au questionnaire sera distribué à toutes les familles.

Annick Guichard et les membres du conseil d'école sont à l'écoute des familles qui peuvent prendre rendez-vous si nécessaire.



MAIRIE DE TRÈVES

450 route des deux vallées

69 420 TRÈVES

- Questions diverses

- Baisse de la qualité des repas – remarques sur l’hygiène lors des services et le respect des températures (chaudes – froides).
 - Réponse de la mairie :
 - une action a été faite auprès de Saveurs à l’ancienne et un suivi est mis en place pour les dérivés. Depuis cette intervention, les quantités ont été augmentées pour certains plats et une amélioration est constatée.
 - Concernant l’hygiène et les températures des plats, sur quoi les parents s’appuient t-ils pour prononcer ces affirmations ?
- Respect de la discipline (remarques concernant les punitions collectives, la rigueur et l’usage d’un sifflet)
 - Réponse de la mairie :
 - nous constatons que les enfants sont plutôt plus indisciplinés que par le passé et la rigueur est nécessaire pour faire respecter les consignes.
 - La punition collective a constitué en un retour au calme nécessaire pour faire l’appel.
 - Lors d’un rassemblement es enfants très bruyant et devant l’impossibilité de faire l’appel, la personne en charge de l’encadrement a été contrainte de siffler. Cela est arrivé une fois et il n’y a pas eu usage de sifflet.
- Surveillance – utilisation d’un IPAD pendant la sieste
 - Réponse de la mairie :
 - Il ne s’agit pas d’un IPAD mais d’une liseuse
 - Il y a cinq enfants à la sieste et une présence constante avec eux. La sécurité des enfants est assurée.
- Utilisation du téléphone par les animatrices pendant les temps périscolaires
 - Réponse de la mairie



MAIRIE DE TREVES

450 route des deux vallées

69 420 TREVES

- Il arrive que les animatrices aient à répondre au téléphone pendant leur temps de travail pour les besoins professionnels. Elles se doivent d'être joignables par les parents ou par leurs collègues ou le maire
- Interdiction de boire
 - Réponse de la mairie :
 - Il n'y a pas interdiction de boire.
- Griffures à la récréation :
 - Réponse de l'école :
 - Les parents concernés ont été vus. La situation est gérée. Il y a trois personnes qui encadrent la récréation des petits.
- SMS / appels téléphoniques reçus par le personnel pour enlever les enfants ou les mettre à la dernière minute qui perturbent le déroulement de la classe :
 - Réponse mairie :
 - Le règlement sera modifié pour dire de contacter la mairie en priorité.
- Fermeture de la classe – idée d'une porte-ouverte
 - Réponse commune mairie – école :
 - Il n'est pas possible à ce jour de savoir quand la réouverture de la classe pourra être envisagée
 - Idée d'une porte-ouverte pour « attirer » de nouvelles familles : la carte scolaire est toujours en vigueur.
- Commentaires des parents :
 - Les parents ont été très satisfaits de la sortie au musée
 - Accueil très positif du journal réalisé par Christine qui permet un lien agréable entre l'école et les familles.
- Date du prochain conseil d'école :
 - Il aura lieu le 16 Juin 2015

L'ordre du jour étant épuisé, Nadine Vigaud lève la séance.